



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 6 novembre 2019 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Départ après la 1 ^{ère} délibération
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
ENTRELACS	Claude GIROUD
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Eric DARDENNE	Directeur de la CTLB
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Benjamin DROMARD	Responsable Déplacements
Julie ECALARD	Responsable Communication et des relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable des assemblées et du juridique
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 octobre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 14 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 22 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2019
Exécutoire le : 14 NOV. 2019
Affichée le : 14 NOV. 2019
Visée le : 14 NOV. 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
**Représentation au 3^{ème} séminaire Collectivités Locales NORSKE SKOG à GOLBEY
Mandat spécial et frais de déplacements de M. Jean-Marc Drivet**

Monsieur le Président rappelle que Monsieur Jean-Marc DRIVET est vice-président de Grand Lac délégué à la Valorisation des Déchets.

Il propose à ce titre de lui donner mandat spécial pour représenter Grand Lac sur l'évènement suivant : 3^{ème} séminaire Collectivités Locales NORSKE SKOG sur « l'état des lieux du marché du papier, l'évolution et les enjeux du tri ».

Cet évènement aura lieu à Golbey (88190) les 28 et 29 novembre 2019.

Conformément à l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose que les frais correspondant à ces déplacements, qui constituent un mandat spécial, soient pris en charge par Grand Lac.

Les dépenses réalisées dans l'accomplissement de ces missions seront remboursées :

- Pour les frais de transports (train 1^{ère} classe) : sur présentation d'un état de frais ou pris en charge directement par Grand Lac.
- Pour les frais d'hôtels sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème défini par le conseil communautaire.
- Pour les autres frais de déplacement sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème en vigueur dans les collectivités locales.

Les crédits sont inscrits au budget – Chapitre 011.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- DONNE MANDAT SPECIAL à Jean-Marc Drivet dans le cadre de l'évènement énoncé ci-dessus,
- APPROUVE la prise en charge par Grand Lac des frais de déplacement précités.

Aix-les-Bains, le 6 novembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 22
- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Représentation au 3ème séminaire Collectivités Locales NORSKE SKOG à GOLBEY - Mandat spécial et frais de déplacements de M. Jean-Marc DRIVET

Date de transmission de l'acte : 14/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 14/11/2019

Numéro de l'acte : d3024 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191106-d3024-DE

Date de décision : 06/11/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux
5.6.2. Mandats spéciaux et frais de déplacement des élus